

Lamballe-Armor, le 10 avril 2024

Direction Administration générale
Service Assemblées
Affaire suivie par : Céline ROUSSELOT
assemblees@lamballe-terre-mer.bzh

**Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
communautaire de Lamballe Terre & Mer**

Objet :
Convocation Conseil communautaire

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

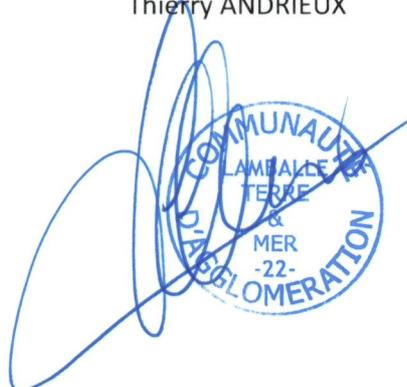
Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil communautaire qui se tiendra le :

**Mardi 16 avril 2024
à 18h30
à l'Espace Lamballe Terre & Mer – 41 Rue Saint-Martin – Lamballe-Armor
Salle des Conseils**

Vous trouverez en annexes la note de synthèse ainsi que les projets de délibérations.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président,
Thierry ANDRIEUX



Official stamp of the Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer, with the text 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER -22-'.

ORDRE DU JOUR

1. *Affaires générales - Procès-verbal du Conseil communautaire du 19 mars 2024 – Approbation*
2. *Affaires générales - Décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire - Compte-rendu*
3. *Affaires générales - Décisions prises par le Bureau par délégation du Conseil communautaire - Compte-rendu*
4. *Affaires générales - Stratégie foncière 2021-2031*
5. *Gestion des déchets - Biodéchets - Principe de gestion*
6. *Gestion des déchets - Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés – 2022-2027*
7. *Habitat - Opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (OPAH-RU) - Lamballe-Armor et Jugon-les-Lacs*
8. *Eau Assainissement - Renouvellement de réseaux d'eau potable sur les secteurs des Hautieux d'en Haut (Bréhand) et du Sosson (Coëtmieux) – Avant-projet*
9. *Finances - Culture – Enfance Jeunesse – Sport – Tarifs dès le 1^{er} juillet, 4 juillet ou le 1^{er} septembre 2024*
10. *Culture - Licence d'entrepreneur de spectacles – Désignation*
11. *Mobilités - Concession de service public pour le transport urbain, non urbain, interurbain et scolaire Distribus – Avenant n°8*